



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA!-HA!

## AVIS PUBLIC

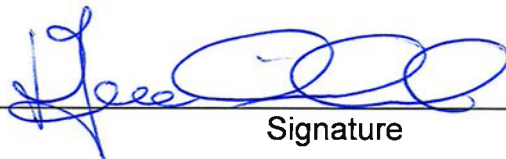
### DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

#### AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ** par la soussignée, directrice générale, de la municipalité de Saint-Louis-du-Ha!-Ha!

- Une demande de dérogation mineure (#705-610-21-29) a été redéposé relativement à l'immeuble sis au 30, rue Pelletier à Saint-Louis-du-Ha!-Ha!
- Le demandeur souhaite construire un garage de 83,2 m<sup>2</sup> sur le lot 6 387 208 d'une surface de 2 528,0 m<sup>2</sup>.
- Le règlement de zonage municipal n'autorise pas un bâtiment secondaire d'une superficie supérieure à 65 m<sup>2</sup> pour un seul bâtiment accessoire.
- La dérogation mineure vise donc à permettre que soit construit un bâtiment accessoire dépassant de 18,2 m<sup>2</sup> la norme autorisée quant à sa surface.
- Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la séance ordinaire du conseil qui aura lieu le lundi 7 juin 2021 à 20h00 à la salle du conseil, située au 95, rue Saint-Charles à Saint-Louis-du-Ha!-Ha! Toute personne intéressée à cette demande pourra se faire entendre par le conseil.

Donné à Saint-Louis-du-Ha!-Ha! ce onzième jour de mai deux mille vingt et un.



Signature

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Dominique Michaud, **Secrétaire-trésorière** de la municipalité de **Saint-Louis-du-Ha!-Ha!**, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par règlement, le **11 mai 2021**, entre **10 h et 16 h**.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce **11 mai 2021**.



Dominique Michaud  
secrétaire-trésorière